



COMMISSION DE DROIT SOCIAL du 28 juin 2010

INTÉRESSEMENT - PARTICIPATION

" UN ACCORD EST TROUVÉ "

La négociation sur les nouveaux accords concernant la Participation et l'Intéressement des salariés aux résultats de BNP Paribas s'est achevée.

FO s'est déclaré signataire des 2 accords proposés.

Depuis de nombreuses années, **FO** exigeait une sécurisation dans l'attribution de ces deux enveloppes. La Direction Générale nous a entendu. Désormais, si l'enveloppe à distribuer est inférieure à 45 M€, la répartition se fera à part égale pour tous les salariés.

Globalement, nous avons obtenu une augmentation de 13 % des enveloppes versées.

Par rapport à l'accord précédent, dont nous n'étions pas signataires, **FO** apprécie que pour deux années à résultat constant, la participation et l'intéressement soient équivalents. Ce que ne permettait pas l'ancienne formule qui pénalisait l'ensemble des salariés.

Au-delà des formules de calcul, pour illustrer le résultat de cet accord, nous vous présentons sous forme de tableau un comparatif avec l'ancien accord appuyé sur des exemples chiffrés avec les résultats 2008 (mauvaise année) et 2009 (année moyenne) :

INTÉRESSEMENT (Nouvelle formule : Revenu Brut Exploitation x 0,75 %).

Année 2008					
Intéressement versé (en millions d'Euros)		62 M€	Application nouvelle formule		65 M€
Part individuelle	Mini	1 272 €	Part individuelle	Mini	1 327 €
	Maxi	3 359 €		Maxi	3 506 €
Année 2009					
Intéressement versé (en millions d'Euros)		119 M€	Application nouvelle formule		124 M€
Part individuelle	Mini	2 480 €	Part individuelle	Mini	2 588 €
	Maxi	6 548 €		Maxi	6 835 €

PARTICIPATION (Nouvelle formule : si Bénéfice Net Consolidé > 3 Mds € ; enveloppe = BNC x 2 % . Si BNC < 3Mds € ; enveloppe = montant du BNC).

Année 2008					
Participation versée (en millions d'Euros)		33 M€	Application nouvelle formule (minimum légal)		33 M€
Part individuelle	Mini	466 €	Part individuelle	Mini	489 €
	Maxi	1 282 €		Maxi	489 €
* 60 % des salariés concernés / ** 4 % des salariés concernés					
Année 2009					
Participation versée (en millions d'Euros)		90.6 M€	Application nouvelle formule		112 M€
Part individuelle	Mini	1 302 €	Part individuelle	Mini *	1 779 €
	Maxi	3 580 €		Maxi **	4 891 €